



LES BALADINS DE SAINT BENOÎT
Club de randonnées pédestres
Association Loi 1901

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration
du 3 juin 2024 – Salle Val du Clain, Saint-Benoît

Présents : Brigitte Bénard, Marie-Claude Bodin, Christine Durepaire, Jean Lacoua, Michèle Lépine, Danielle Morin, Claude Puisais, Jean-Philippe Texier, Guy Trouvé, Liliane Zopf

Excusés : Jean-Paul Bozec, Marlyse Griffier, Jean-Claude Lagache, Ghislaine Puisais

Absent : Mohamed Taabni

Ordre du jour :

- Bilan des formations saison 2023/2024
- Bilan de la mise en place du tableau partagé pour l'établissement du planning et avis sur la remontée des effectifs
- Point sur le balisage
- Bilan sur la saison Randonnées et Marche Nordique
- Bilan sur le séjour Marche Nordique du 5 au 7 avril à Eymoutiers
- Point sur le repas de fin d'année
- Prix de la licence 2024/2025
- Présentation du nouveau bulletin d'adhésion
- Demande d'accompagnement d'une sortie avec l'école Irma Jouenne, 1^{er}, 2 ou 4 juillet
- Accompagnement d'une randonnée le jeudi 5 septembre dans le cadre du festival « Les heures musicales de l'abbaye de Ligugé »
- Projet pour 2024/2025
- Organisation de la journée des associations le 7 septembre à la Hune
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 17h40

1. Bilan des formations saison 2023/2024

- Balisage : 3 et 4 juin – 4 participants
- Utilisation de l'application MaRando le 14 juin : une seule participante, Danielle Rageau
- Journée de perfectionnement pour les animateurs SA1, SA2, BF et CARP, le 22 juin : 3 participants
- Brevet fédéral : Fin de la formation pour Didier Marolleau les 22 et 23 juin

Nous constatons qu'il y a peu de monde aux stages. Que faire pour inciter les nouveaux adhérents à suivre des formations ? Guy Trouvé fait observer que le coût du stage n'est pas un motif, puisque le Comité a décidé de prendre en charge toutes les formations destinées aux adhérents licenciés de la Vienne. On pourrait quand même exiger que tout nouvel animateur suive au moins la formation « Pratiquer la Randonnée – découverte ».

2. Bilan sur la mise en place du tableau partagé pour l'établissement du planning et avis sur la remontée des effectifs

- Tableau partagé

Bien accepté ; facile d'utilisation.

- Remontée des effectifs

Intéressant pour connaître le nombre de personnes aux randonnées, il est aussi utile pour dresser un bilan sur l'activité du club.

Un rapide constat est fait : du fait de la mauvaise météo que nous avons eue depuis octobre, il y a eu moins de personnes aux marches par rapport à l'année précédente. On observe aussi qu'il y a moins de monde, en juin et septembre, du fait sans doute que les randonnées se déroulent le matin et aussi que des personnes sont en vacances. Moins de monde pendant les vacances scolaires.

3. Point sur le balisage

- 30 mai : balisage à St Savin : 5 participants
- 12 juin : balisage d'une partie du GR 655-364 depuis le pont St Cyprien à Aigne : 21 personnes y participeront

4. Bilan sur la saison randonnées et Marche nordique

Le déroulé des marches a souvent été perturbé du fait d'une mauvaise météo (tempête, pluies) d'octobre à mai, rendant les chemins encombrés d'arbres tombés et d'autres inondés : certaines randonnées ont donc été annulées ou déplacées à un autre lieu.

Concernant la Marche Nordique, il y a un effectif de 15 personnes le mardi et 7 le samedi.

A partir de septembre, il y aura 3 animateurs du fait de la formation de Didier Marolleau, l'activité pourra donc avoir lieu tous les samedis et non une fois sur 2 comme cela se passe en ce moment.

5. Bilan sur le séjour Marche Nordique du 5 au 7 avril à Eymoutiers en Charente.

16 personnes ont participé à ce séjour organisé par Guy Trouvé. Déplacement en deux mini-bus.

Coût du séjour : 132,26 € par personne.

Bilan très satisfaisant ; à refaire.

Quelques photos ont été mises sur le site. A ce sujet, Marie-Claude Bodin signale avoir rencontré Michel Roger avec Jean Lacoua afin de faire un rafraîchissement du site, notamment la suppression de doublons. Par contre, Michel a noté le manque de sécurité du site, et l'obligation de changer le mot de passe.

6. Point sur le repas de fin d'année

Actuellement il y a 166 inscrits, dont 11 ne sont pas adhérents.

- Apéritif

Si le temps le permet, celui-ci aura lieu dehors. En cas de pluie, l'apéritif sera servi dans une salle.

Il sera servi du Crémant d'Alsace - il est prévu l'achat de 34 bouteilles ; prévoir aussi du jus de fruits pour les personnes qui ne boivent pas d'alcool. Jean Lacoua fera installer 8 tables en carré pour le service des boissons – 7 personnes seront nécessaires pour le service et 2 pour l'approvisionnement.

Les boissons seront accompagnées de pains surprise – Christine Durepaire en a commandé 17 de différents parfums, chez Leclerc. Elle prévoit aussi quelques gâteaux. Vu avec le responsable du lieu, il y aura la possibilité de faire réchauffer si besoin.

Pour le service : Les boissons seront servies aux tables (*au bar apéritif*), chacun venant avec son verre. On distribuera les pains surprise en circulant au milieu de tout le monde – les petits sandwiches auront été préalablement détachés et mis sur des plateaux – 8 personnes seront nécessaires pour le service.

Responsables de l'organisation ; Christine Durepaire pour la distribution des pains surprise, Jean Lacoua pour le service du Crémant.

- Repas

Celui-ci sera composé d'un tajine de poulet aux amandes et citrons avec semoule et poêlée de légumes, assiette de fromages sur lit de salade. Cette année, nous utiliserons les services du traiteur « Le Panier Poitevin ». Le pain est fourni.

Pour le dessert, le traiteur nous conseille qu'un choix et nous propose le fondant aux deux chocolats mais prévoit des fruits pour les personnes qui ne voudraient pas de chocolat

Le service ne se fera pas à table : chacun viendra chercher son assiette préalablement préparée par le traiteur, en suivant un ordre préalablement défini ; Jean Lacoua en sera le chef d'orchestre. Une tente de 3 m x 6 m, avec 3 côtés fermés, sera installée dès 9h30 pour le service.

- Boissons

Il a été commandé des cubis de Merlot rosé et Merlot rouge aux Celliers de Vouneuil-sous-Biard ; le vin sera versé dans des bouteilles disposées sur les tables ; prévoir 40 bouteilles.

On achètera aussi de l'eau.

Guy précise qu'on disposera de la chambre froide dès le vendredi pour pouvoir y déposer les boissons.

- Vaisselle

Le traiteur apportera tout le nécessaire : assiettes, verres, couverts. Après chaque plat, les assiettes seront disposées en bout de table pour pouvoir débarrasser plus facilement ; le traiteur ramportera la vaisselle non lavée.

Nous avons demandé au traiteur de fournir les verres en double pour l'apéritif. Et puis, l'apéritif étant ouvert à tout le monde, y compris ceux qui ne restent pas au repas, nous avons demandé un supplément de verres. Lors d'un dernier échange avec le traiteur, celui-ci apportera 166 verres pour le repas et 190 verres pour l'apéritif.

- Installation de la salle

Il faudra des bénévoles pour installer les tables et puis les nappes.

Prévoir quelques branchages pour les tables.

Puisque ce sera les 40 ans du club, une serviette avec « 40 ans » inscrit dessus sera disposée à chaque place.

- Bénévoles

Il faudra 13 personnes pour l'installation de la salle, la décoration, le service de l'apéritif et ensuite le rangement. Tout le monde doit arriver à 9h30

Il est prévu : Michèle et Jean-Marie Lépine, Camille et Marie-Claude Chassac, Gilles et Anne-Marie Doreau, Guy et Danielle Morin, Jacky Brillouet (le conjoint de Marie-Louise Brillouet), Jean-Philippe Texier, Joël Deschamps, Marie-Claude Bodin, Dominique Thelliez.

Michèle Lépine se chargera de les prévenir.

- Et pour terminer

Pour marquer l'anniversaire du club, chacun aura un sachet de bonbons assortis, commandés chez Réauté par Christine. Coût de l'opération : 1032,26 €.

Jean Lacoua a réalisé un fichier des bénévoles sollicités pour avoir leur accord ; le fichier sera mis en ligne pour le suivi des réponses.

7. Prix de la licence 2024/2025

Guy Trouvé annonce que la Fédération a décidé de l'augmentation de la licence – votée en Assemblée Générale. Celle-ci passe à 30,85 € pour 2025 soit 2,85 € de plus. On décide de ne pas augmenter la cotisation du club qui reste donc à 15 €

Chaque adhérent qui souscrira à l'I.R.A. devra donc payer 45,85 €

Michèle Lépine en informera les adhérents par mail en même temps que l'annonce du nouveau bulletin d'adhésion.

Comme il est prévu depuis plusieurs années, le Comité départemental doit nous redonner 1 € par adhérent ; ceci pourra combler la cotisation de 0,53 € par adhérent que la Fédération Régionale Nouvelle Aquitaine demande à chaque club (participation à la charge salariale de la région).

8. Présentation du nouveau bulletin d'adhésion

Compte-tenu de l'augmentation de la licence, le bulletin d'adhésion va être corrigé.

Celui-ci sera en ligne via le site des Baladins, aux environs du 15 juin. Michèle enverra un mail à tout le monde.

Pour le paiement de la cotisation, Marie-Claude Bodin suggère qu'on mette l'IBAN sur le site pour que ceux qui le désirent puissent régler leur cotisation par virement. On pourrait le rajouter sur le bulletin d'adhésion ou le mettre en pièce jointe sur le site.

9. Accompagnement d'une sortie avec l'école Irma Jouenne, 1^{er}, 2 ou 4 juillet

Il s'agit simplement d'accompagner, avec les parents et les institutrices, les enfants de l'école maternelle Irma Jouenne pour une balade de 4 km et pique-nique dans le parc de Strunga.

Jean-Philippe et Danielle Texier et Christine Durepaire sont volontaires.

On propose le 1^{er} juillet à la directrice de l'école ; date validée

10. Accompagnement d'une randonnée le jeudi 5 septembre dans le cadre du festival « les heures musicales de l'abbaye de Ligugé ».

Cette randonnée de 10 km est proposée aux personnes qui s'inscrivent au concert qui a lieu ensuite à l'église de St Benoît. Il faut 7 Baladins. Guy Trouvé attend d'en savoir plus de Claire Guichard chargée de l'organisation de ce festival.

11. Projet pour 2024/2025

Guy propose un séjour marche nordique et aussi un séjour randonnée de 3 ou 4 jours avec activité annexe (tir à l'arc ou canoë ?). Affaire à suivre

12. Organisation de la journée des associations le 7 septembre à la Hune

Comme l'année dernière, chaque personne volontaire s'inscrira via un tableau en ligne

13. Questions diverses

- Marie-Claude Bodin nous informe qu'elle va contacter l'organisateur de « La Ronde des Villages » afin qu'il nous inscrive pour octobre 2025 s'il y a un désistement.
- Christine Durepaire propose une randonnée pour la mucoviscidose
Deux solutions :
 - Une augmentation de 1 € lors de la randonnée d'automne pour financer la recherche pour la mucoviscidose
 - Une randonnée à part de 10 km en automne ou au début du printemps.
A voir
- Jean-Philippe propose de faire refaire des fléchettes pour la Randonnée d'automne et 3 grandes banderoles de plus avec la mention « randonnée » à la place de « marche ».
A noter : la Randonnée d'automne aura lieu le 17 novembre.

Date du prochain Conseil d'Administration : lundi 9 septembre 2024 à 17h30, salle Val du Clain

Fin de la séance à 20 heures

La secrétaire

Michèle Lépine

Le président

Guy Trouvé